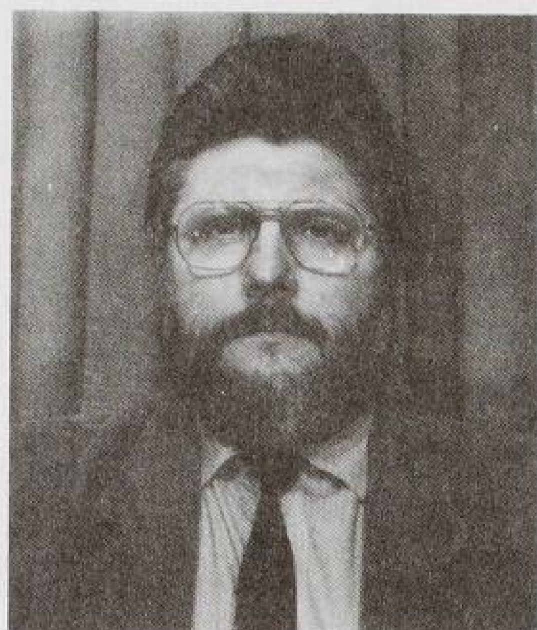
ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1993 - 3eme circonscription de la Moselle

Morale politique, Vérité



Philippe MOUSNIER
Candidat



Joëlle MARTEL
Suppléante

Philippe MOUSNIER

Joëlle MARTEL

Suppléante

A droite comme à gauche, de nombreux politiciens trahissent la confiance de leurs électeurs.

"Morale politique, Vérité" a pour objectif d'obliger chaque candidat à clarifier sa position et à présenter son vrai visage.

Pour que cela cesse :

1978 : Il est élu député de notre circonscription.

1979 : Le député sortant (de droite) engage la guerre avec le maire de Metz (à l'époque aussi de droite).

1983 : Le député sortant se présente contre le maire de Metz puis y renonce après l'affaire du tract d'auto-diffamation.

1984 : 1985 Le député sortant prône le désistement RPR-UDF en faveur de l'extrême-droite et tient des propos ouvertement racistes (repris par l'hebdomadaire VSD).

1986 : Le député sortant entre en guerre contre le président du Conseil Général (RPR comme lui) Julien SCHVARTZ. Il dénonce sa gestion en séance publique où il le compare à BOKASSA. L'affaire entre les deux hommes se règle à coups de pieds à la Préfecture.

1988 : Le maire de Metz entre au gouvernement socialiste. Au lieu de le combattre, le député sortant se découvre un nouvel ennemi : le Dr Denis JACQUAT, resté lui fidèle à la droite.

1989 : Le député sortant se présente aux municipales en attaquant le Dr JACQUAT. Il fait ainsi réélire le maire de Metz qui aurait été battu si l'opposition avait été unie.

Un Masson dans le béton

Au début de la semaine dernière, la ville de Metz était inondée de tracts trainant dans la gadoue le député RPR du coin, Masson. Le pauvre ! il se voyait traiter de « *roi des boudins* », de « *minable* », de « *cancrelat* » et de quelques autres noms d'oiseaux.

On soupçonna le sénateur-maire J.-M. Rausch, centriste, d'être l'auteur de ce chef-d'œuvre, et bon nombre de Messins, indignés par tant d'outrance, téléphonèrent ou écrivirent au sénateur-maire pour l'engueuler. Or, en examinant le tract d'un peu près, Rausch y trouva le numéro d'inscription de l'imprimeur au registre du commerce et, par cet imprimeur, il apprit que ce beau libellé anti-Masson avait été commandé par... des amis de Masson.

Rausch ne fit ni une ni deux : il porta plainte, et Masson se rendit compte qu'il allait se voir inculper avec ses amis pour manœuvres déloyales. Il ne lui restait plus qu'à s'effacer humblement et à retirer sa liste... en prétextant de son désir de réaliser l'union de l'opposition.

Toute honte bue, il n'en mendigota pas moins une place sur la liste Rausch. Qui l'a envoyé sur les roses en lui disant : « *Je ne tiens pas un bureau de charité.* »

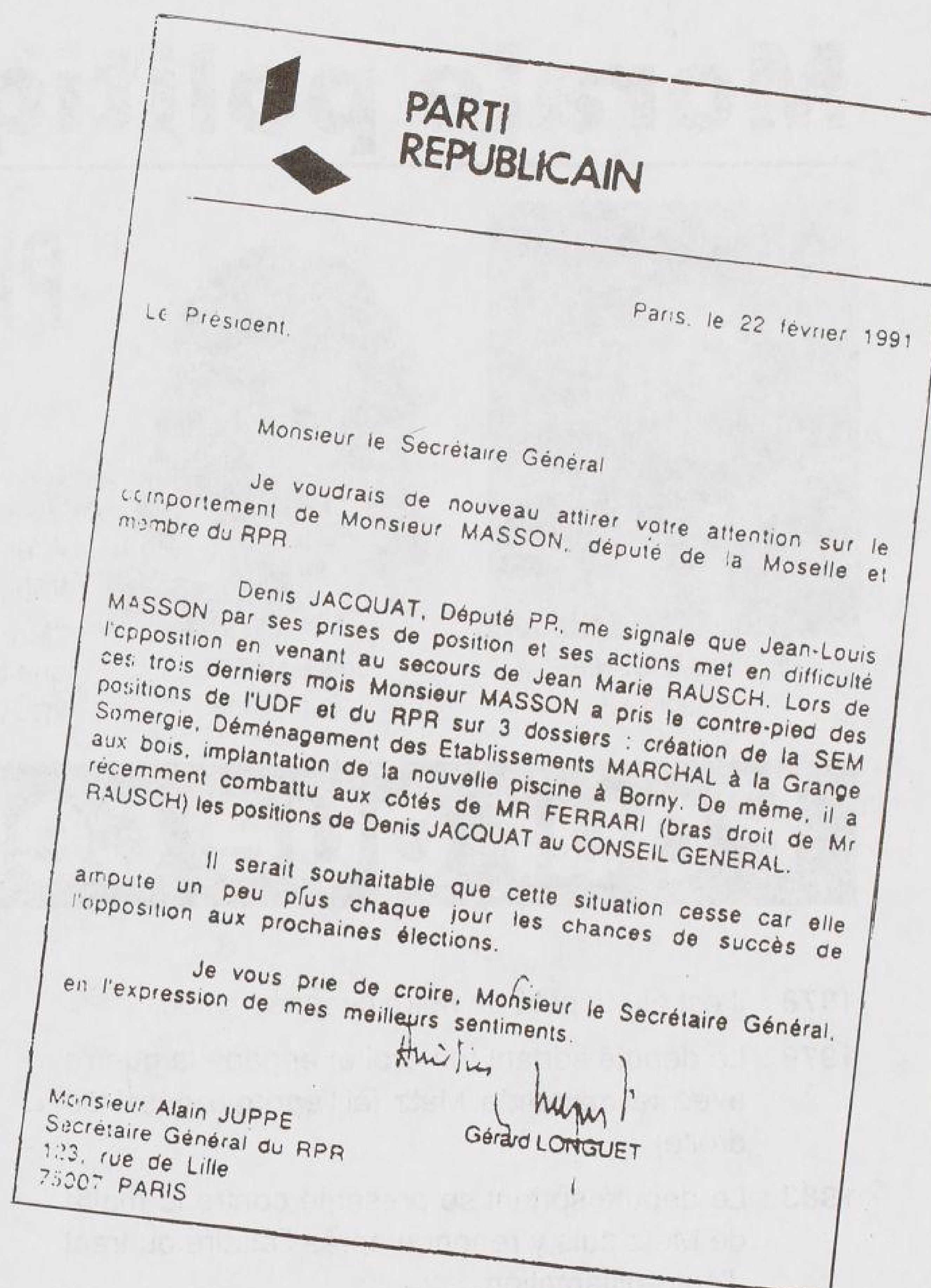
"LE CANARD ENCHAINE" 20/02/83

1990 : 1991 Au Conseil Municipal, le député sortant vole au secours de la gauche dès qu'elle est mise en difficulté par ses collègues RPR Alain HETHENER et François GROSDIDER (dossiers Somergie, Marchal, district, piscine de Borny, Coislin, etc...)

1992 : Le député sortant, désireux d'abandonner notre circonscription, présente sa candidature aux élections sénatoriales. La division qu'il organise permet à la gauche d'obtenir 3 sénateurs avec 1000 voix, la droite n'en ayant que 2 avec 1700 voix.

1992 : 1993 Elu à la présidence de l'OPAC (HLM), il se sert de cet organisme pour sa propagande, multiplie les cérémonies, imprime un journal en quadrichromie diffusé par la franchise parlementaire. Dans le même temps, il augmente les loyers des locataires de logements sociaux. Alors qu'il n'était qu'administrateur de cet office, il se servait déjà de cette fonction pour obtenir des financements (par la vente en surtarification de livres) au profit de son association de propagande.

Avec ce député, notre circonscription est marginalisée.Il ne nous faut pas un député qui gesticule à tort et à travers. Il nous faut un député crédible.


PARTI REPUBLICAIN

Le Président.

Paris, le 22 février 1991

Monsieur le Secrétaire Général

Je voudrais de nouveau attirer votre attention sur le comportement de Monsieur MASSON, député de la Moselle et membre du RPR.

Denis JACQUAT, Député PR, me signale que Jean-Louis MASSON par ses prises de position et ses actions met en difficulté l'opposition en venant au secours de Jean Marie RAUSCH. Lors de ces trois derniers mois Monsieur MASSON a pris le contre-pied des positions de l'UDF et du RPR sur 3 dossiers : création de la SEM Somergie, Déménagement des Etablissements MARCHAL à la Grange aux bois, implantation de la nouvelle piscine à Borny. De même, il a récemment combattu aux côtés de MR FERRARI (bras droit de Mr RAUSCH) les positions de Denis JACQUAT au CONSEIL GENERAL.

Il serait souhaitable que cette situation cesse car elle ampute un peu plus chaque jour les chances de succès de l'opposition aux prochaines élections.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Amitiés

Gérard LONGUET

Monsieur Alain JUPPE
Secrétaire Général du RPR
123, rue de Lille
75007 PARIS

Vu le candidat,

IL FAUT SORTIR LE DEPUTE SORTANT

Changer de député sortant,
c'est la condition indispensable pour faire cesser
les divisions artificielles de l'opposition
et pour rétablir la sérénité
dans la vie politique messine et mosellane.

Imprimerie MARCHAL - 57860 Montois la Montagne - Tél. 82.45.10.10